



Je vais danser tous les dimanches, mais les gens continuent à fumer.

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 27 avril 2009

Je vais danser tous les dimanches au café des arts a Manage, donc c' est un lieu public ; on nous sert même une petite collation et les gens continuent à fumer.

A quoi sert une loi ?

Réponse :

DNF ne maîtrise pas la législation propre à la Belgique. Nous vous conseillons néanmoins de téléphoner au 070 227 227 ou de vous rapprocher d'associations belges comme la Fondation contre les Affections Respiratoires et pour l'Education à la Santé [FARES](#) qui s'occupe de la protection des non-fumeurs.

Une remarque cependant : s'il vous arrivait de trouver une automobile devant la porte de votre garage et que cela vous empêche donc de l'utiliser, nous supposons que vous feriez rapidement appel aux forces de l'ordre pour obtenir satisfaction. Il en va de même avec la salle de bal : si vous estimez que la présence de fumeurs peut nuire à votre santé et à votre bien-être, vous ne devez pas hésiter à demander l'intervention des agents qui ont la charge de faire respecter la loi.